



Renouvellement cui à répétition

Par **SD62**, le **04/12/2011** à **16:55**

Bonjour,rnrnJ'ai été recruté sur un Contrat d'Avenir le 19 janvier 2009 à la DRH d'une grande collectivité territoriale.rnrnLa fin "normale" de ce Contrat d'Avenir (CUI maintenant) était le 18 janvier 2011. Or, j'ai eu le droit à deux prolongations de 6 mois, pour nécessité de service. (Il y a un boulot énorme dans ce service, et j'ai eu droit aussi à plusieurs mois d'heures complémentaires).rnrnJe suis aussi reconnu travailleur handicapé. La deuxième prolongation s'achève le 18 janvier 2012.rnrnAprès plusieurs rendez-vous avec ma hiérarchie, ils me tiennent tous à peu près le même discours:rnrn1er RDV : Pas de poste vacant, pas possible de créer un poste car restriction de budget (alors que dans d'autres services ça recrute à tout va!) et être contrat d'avenir, c'est bien, donc on me conseille de faire ma demande pour 6 mois supplémentaires mais en CUI !rnrn2eme RDV::Restriction de budget donc pas de création de poste, et qu'un CUI c'est avantageux pour eux, ils perçoivent une aide de 95% du SMIC (quelqu'un de franc).rnrn3ème RDV : Il y a des postes vacants ! (ah bon ?!) Mais ils préfèrent les garder pour des gens diplômés et ayant des connaissances dans le droit (discrimination ?) et attendent d'occuper ces postes lors d'une (probable) réorganisation qui devait déjà avoir lieu en 2010.rnrnJe sais que je ne devrais pas me plaindre, mais je vais avoir 30 ans, et aimerais quand même voir clair pour mon avenir, j'ai l'impression d'être un jouet, et qu'on profite vraiment de mon statut.rnrnQue dois-je faire ?rnrnPuis-je demander une prime car mes fonctions ne sont pas celles que j'effectue... Je fais quasiment le boulot d'un vrai gestionnaire, et j'ai des grosses responsabilités qui ne sont pas indiquées dans mon contrat